

MODALITÉS DE PARTICIPATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous rappelons que notre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a lieu le 30 juin 2022, à 17 heures (accueil des actionnaires à partir de 16h15), Domaine de la Source 69270 à St Romain au Mont d'Or.

Les conditions sanitaires liées à la propagation du virus COVID19 se sont un peu améliorées par rapport à ces deux dernières années et nous nous réjouissons de pouvoir de nouveau vous accueillir physiquement à notre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ce 30 juin 2022.

Ceci étant le virus COVID19 est toujours présent et la France est même confrontée à une reprise épidémique de la COVID 19 depuis quelques jours. Ainsi, afin de préserver la santé de nos actionnaires, nos mandataires sociaux, nos administrateurs, nos salariés, nos commissaires aux comptes et conseils, nous devons rester vigilants c'est pourquoi nous demandons à toute personne souhaitant participer physiquement à notre assemblée générale de se munir d'un masque FFP2 et de respecter les consignes sanitaires et de distanciation sociale pour le bon déroulement de l'assemblée et la sécurité de tous.

Nous vous rappelons que toutes les informations et tous les documents relatifs à notre Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sont à votre disposition sur le site internet de notre société à l'adresse suivante :
https://serveur.serveur.com/Press_Release/2022_communication_financiere.html